



Communiqué de Presse de Stéphane Layani, Président du Marché International de Rungis.
Dimanche 25 septembre 2022, 17h00

Ce dimanche 25 septembre 2022, un violent incendie a totalement détruit l'entrepôt de stockage de fruits & légumes de l'entreprise Les Halles Mandar du Marché International de Rungis. Grâce à l'intervention rapide des équipes de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris et de la sécurité incendie du MIN, l'incendie a été circonscrit et maîtrisé. Leur courage et leur professionnalisme sont à saluer, aucune victime n'est à déplorer. L'enquête permettra d'établir les causes du sinistre.

En tant que Président du Marché International de Rungis je tiens à exprimer toute ma solidarité et mon soutien à l'entreprise Les Halles Mandar durement éprouvée par cet incendie. La destruction de cet entrepôt m'attriste profondément. Même si le Marché de Rungis reprendra dès demain ses activités, lorsqu'un opérateur du Marché est victime d'un drame de cette nature, c'est l'ensemble du Marché qui est touché en son cœur.

À PROPOS DU MARCHÉ INTERNATIONAL DE RUNGIS

Le Marché International de Rungis, d'une superficie de 234 hectares aux portes de Paris, est un véritable écosystème au service de l'alimentation des français, de la logistique urbaine du frais, de la valorisation de nos terroirs et de notre patrimoine gastronomique, du maintien du commerce de détail spécialisé et de l'animation des centres villes. 1209 entreprises, 12 000 salariés, 2,8 millions de tonnes de produits commercialisées chaque année, pour un chiffre d'affaires total de 9,4 milliards d'euros. Créée en 1965, la SEMMARIS est la Société gestionnaire du Marché International de Rungis, ayant comme missions principales l'aménagement, l'exploitation, la commercialisation et la promotion des infrastructures du Marché de Rungis.

Pour plus d'informations : www.rungisinternational.com

